

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable de secteur entretien

Statut : Filière technique – Catégorie B - Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de service régie, le/la responsable de secteur entretien assure l'encadrement hiérarchique et la coordination de l'équipe des espaces verts et de l'équipe nettoyage. Il/elle peut être amené(e) à assurer l'intérim du responsable de secteur travaux bâtiment en cas d'absence.

Localisation du poste : Direction des bâtiments départementaux - Service régie - 401, rue du Général De Gaulle à Camon

Groupe de fonctions IFSE : B5h

Missions et activités :

Programmation, gestion et suivi de l'activité des équipes

- Proposer au chef de service régie, en liaison avec les différents services de la direction, la mise en place du programme annuel du secteur relatifs aux travaux d'entretien des espaces verts, nettoyage des façades, démoussage des toitures et allées ainsi que le nettoyage des vitreries inaccessibles sauf les collèges
- Assurer le suivi et l'exécution des marchés nettoyage et éventuellement les contrats d'entretien des espaces verts
- S'assurer de la mise en œuvre, du respect des normes et consignes de sécurité et contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles en relation avec les chargés de gestion hygiène et sécurité
- Gérer les personnels et les moyens des équipes du secteur entretien
- Encadrer et coordonner l'activité des responsables des équipes notamment en termes de mutualisation des moyens et de planification des interventions

Gestion des ressources humaines

- Définir, hiérarchiser et proposer les objectifs des personnels sous sa responsabilité en lien avec les objectifs du service pour proposer les besoins en recrutement
- Proposer les avancements et promotions en garantissant la cohérence interne au service et avec les politiques de ressources humaines de la collectivité
- Analyser les besoins d'évolution des compétences et définir les plans de formation individuels

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le/la responsable de secteur entretien est rattaché(e) au chef du service régie qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les responsables d'équipes et les agents du secteur entretien
- avec le responsable de secteur travaux et les responsables d'équipes travaux
- avec les collègues du service Régie
- avec l'ensemble des collègues de la Direction
- avec l'encadrement de la Direction

Externes :

- avec les usagers des bâtiments Départementaux et les collègues ainsi que les fournisseurs

Contraintes du poste :

- Déplacements fréquents sur tout le Département
- Exposition aux intempéries
- S'adapter aux horaires des entreprises de nettoyage, notamment tôt le matin lors des périodes de contrôle sur sites

Compétences requises :

- Expérience exigée dans le domaine d'entretien des bâtiments et des espaces verts ainsi que le management des équipes
- Permis B exigé

Connaissances :

- Connaissance technique et expérience dans les domaines de l'entretien des bâtiments
- Connaissance des procédures administratives, techniques et réglementaires notamment au regard de la prévention des risques et de la sécurité sur les lieux d'interventions
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement du Département
- Connaissance des méthodes de management et d'encadrement
- Maîtrise des techniques d'expression orale et écrite
- Maîtrise de l'outil informatique

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'organisation et de coordination
- Aptitude à gérer une équipe
- Aptitude à la pédagogie
- Aptitude à la délégation, au suivi et au contrôle
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Prise de décision
- Capacité à hiérarchiser les urgences

Comportements professionnels et motivations :

- Rigueur et méthode
- Excellent relationnel
- Réactivité
- Sens du travail en équipe
- Écoute
- Disponibilité
- Discrétion

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 17 mars 2026.